

Pour accompagner la création de la voie verte entre Lunel et Marsillargues et pour favoriser les mobilités douces, la Ville de Lunel engage des travaux de création de voie cyclable pour amener les vélos depuis la voie verte jusqu'au PEM.

C'est donc l'un des chantiers importants de l'année 2022 qui va débiter le 31 janvier prochain à Lunel. L'objectif étant de créer un maillage cyclable entre le Pôle d'Échange Multimodal et le début de la voie verte Lunel-Marsillargues.

Mise en service en juin dernier, cette voie verte d'environ 3,7 km est plus qu'un aménagement de loisirs. C'est une liaison utilitaire qui relie les 2 plus grosses communes du territoire et permet aux habitants de Marsillargues de rejoindre à vélo la gare de Lunel en 15 mn. La Ville de Lunel vient donc finaliser cet aménagement en créant le chaînon manquant de l'impasse des Azéroliers jusqu'au parvis de la gare. Un itinéraire que les vélos pourront emprunter, à terme, pour la rentrée de septembre prochain.

Le schéma prévoit de partir de l'impasse des Azéroliers, de passer par le chemin des Meunières, la rue du Rieu, la rue Lakanal pour rejoindre l'avenue Victor Hugo puis le PEM. 8 à 9 mois de travaux seront nécessaires pour un budget de 550 000 € HT. Au-delà des aménagements cyclables, c'est un gros travail sur les réseaux que la Ville de Lunel profite également de réaliser.

La majeure partie du chantier va se dérouler sur la rue Lakanal. Un planning serré des travaux a été établi sur cette artère pour créer un roulement des entreprises et ainsi, impacter à minima la circulation et les riverains. Dès le 31 janvier prochain, le chantier débutera avec le travail d'enfouissement des réseaux secs et la création du réseau pour l'éclairage public.

La rue Lakanal sera divisée en deux zones de travail : la zone 1 : portion comprise entre l'avenue du Général Sarraill et la rue Boutonnet, et la zone 2 : portion comprise de la rue Boutonnet et l'avenue Victor Hugo. La société en charge des réseaux secs travaillera sur la zone 1 de la fin janvier jusqu'au 18 février. Une fois sa tâche accomplie, elle passera sur la zone 2 et devrait réaliser son intervention pendant les vacances de février. La zone 1 étant de fait libérée, c'est au tour de l'entreprise chargée de la voirie de prendre possession des lieux et d'attaquer les travaux.

Pour la rue Lakanal, le chantier prévoit donc l'enfouissement des réseaux secs, la création du réseau électrique pour implantation du nouvel éclairage public à base de Led, la création d'une piste cyclable tout le long de la rue côté école Victor Hugo, la création d'un trottoir pour les piétons et les poussette de l'autre côté de la voirie (côté habitations) et la réfection de la voirie. À noter que la configuration de la rue Lakanal ne permettra pas de conserver le stationnement existant.

Les autres artères étant concernées par des opérations de marquage au sol, ces travaux seront réalisés entre la fin du mois de mars- début avril et la fin du chantier. Pour le chemin des Meunières, il s'agira d'implanter un chaussidou, c'est à dire une voie centrale de double sens de circulation pour les véhicules, avec de part et d'autre des voies cyclables. Cet aménagement permettra de conserver le trottoir et les stationnement existants. Pour la rue du Rieu, elle sera mise en sens unique de circulation, l'avenue du Général Sarraill vers le chemin des Meunières. Les quelques places de stationnement existantes seront supprimées pour créer une voie cyclable le long de la rue, côté pair. Et concernant l'avenue Victor Hugo, le large trottoir de l'artère, côté impair, permettra de matérialiser une voie cyclable et de conserver le cheminement piétonnier.

L'ESSENTIEL :

Accompagnement de la voie verte

La Ville de Lunel engage les travaux de maillage cyclable pour relier la voie verte Lunel Marsillargues au Pôle d'Échange Multimodal.

Budget : 550 000 € HT

Durée du chantier : 8 à 9 mois

Subventions : 66 469 € de l'État & 58 062 € du FEDER



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

